

Date de soumission du rappel : **12-Jan-26**

Véhicules concernés :

Marque	Modèle	Année-modèle
MCI	102D3	1993-1999
MCI	102DL3	1992-2001
MCI	D4000	2002
MCI	D4005	2006-2019
MCI	D4500	2001-2015
MCI	D4505	2006-2019
MCI	E4500	2000-2011
MCI	J3500	2002-2019
MCI	J4500	2001-2021

Numéro de référence interne : **R22-005**

Numéro de rappel de Transports Canada : **2026-007**

Description du défaut ou de la non-conformité : La porte d'entrée avant des véhicules concernés comporte un panneau de bordure inférieur construit avec un matériau de vitrage classé AS-5. La norme CMVSR 205 exige la conformité à la norme ANSI Z26-1996, laquelle exige que le matériau de vitrage à cet emplacement soit de classe AS-2 ou supérieure.

Risque pour la sécurité/Résultat : Un vitrage inadéquat peut réduire la visibilité pour le conducteur, augmentant ainsi le risque d'accident ou de blessure pour les piétons.

Description de la réparation : MCI remplacera le vitrage par un vitrage AS-2 ou fournira des informations et des instructions sur la manière d'obtenir un vitrage de remplacement.

Précautions préalables à la réparation, le cas échéant : Aucune connues

Disponibilité des matériaux de réparation : Les matériaux devraient être disponibles immédiatement (en fonction de la demande initiale).

Coûts : MCI communiquera avec les propriétaires et leur proposera un remplacement gratuit du vitrage des autocars de l'année-modèle 2006 et plus récents. Cette opération de remplacement devrait prendre 90 minutes par autocar, sans compter la logistique en atelier et le temps de séchage de l'adhésif.

Pour les autocars de l'année 2005 et plus anciens, MCI fournira des informations et des instructions sur la manière d'obtenir des vitrages de remplacement.

Questions : Pour toute question concernant un **véhicule en particulier, un numéro de rappel ou pour signaler un problème de sécurité**, veuillez envoyer votre demande à : safetyrecalls@nfigroup.com

Dans la ligne d'objet, veuillez indiquer, selon le cas :
- « RENSEIGNEMENTS SUR LE RAPPEL – NIV 12345678X87654321 », avec le numéro de rappel de Transports Canada YYYY-123 (dans la cellule surlignée en jaune sur cette page), OU
- « RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE – NIV 12345678X87654321 » OU
- « QUESTION/PROBLÈME DE SÉCURITÉ – NIV 12345678X87654321 », OU
- « CHANGEMENT D'ADRESSE – NIV 12345678X87654321 »

Si vous les connaissez, veuillez indiquer le numéro SR et le numéro de parc du véhicule concerné, ainsi que tout renseignement pertinent susceptible de nous aider à vous répondre.

Dernière mise à jour du document du site Web : **20-Jan-26**